

PROJET CME : LES JEUX DANS LA COUR

Les élus du C.M.E ont proposé un projet d'achat de jeux pour la récréation des élèves de l'école primaire.

Suite à la présentation de celui-ci, les enseignants ainsi que la commission scolaire de la mairie ont validé le projet.

Voici le règlement intérieur écrit par les enfants.

Règlement intérieur :

Prendre soins des jeux et des jouets.

Le responsable de la caisse devra vérifier que tous les jeux et jouets soient remis dans la boîte en remplissant la liste d'émargement (établi par les élus du CME) à chaque retour de récréation.

Ranger les jeux dans la boîte attribuée à sa classe à chaque fin de récréation

Respecter les espaces de jeu de chaque élève afin d'éviter les énervements

Chaque élève est responsable du matériel qu'il utilise, en prendre soin, le nettoyer si besoin.

Chaque élève devra partager et prêter les jeux pour que chacun ait la chance de les utiliser.

On peut abîmer ou perdre un jouet, le principale est de le dire aux enseignants ou animateurs.

Chaque fin de semaine, les élus du CME vérifierons l'état des caisses afin d'avoir un suivi.

Une liste des jeux et jouets par caisse sera établit par les élus du CME.

PRÉSENTÉ PAR LES ÉLUS DU CME

GARETIER LINA, TULOUP EMMA, BECHADE JEANNE,

BOSELLIE MATÉÏS, GADET ENZO

TRUGE MANON, MARÉCHAL ZOÉ, DELOCHE LEXANE,

REVIDON MAÉ, FRANCOLON MATHIS

